

# PROTÉGER L'EAU DE NOS LACS ET DE NOS RIVIÈRES, ÇA NOUS CONCERNE TOUS!

## TABLE DES MATIÈRES

- |  |  |
|--|--|
| <b>p. 2</b> DISTRIBUTION ANNUELLE D'ARBRES ET D'ARBUSTES   | <b>p. 8</b> CAMPAGNES D'ÉCHANTILLONNAGE 2011: PUBLICATION DES RAPPORTS                                     |
| <b>p. 3</b> PROGRAMME D'AIDE À LA RENATURALISATION DES RIVES   | <b>p. 10</b> LE LAC SAINT-CHARLES SOUS LA LOUPE: SUIVI DES CYANOBACTÉRIES ET ÉVOLUTION DE L'ÉTAT TROPHIQUE |
| <b>p. 4</b> TRAVAUX DE RESTAURATION DES RIVES DE LA RIVIÈRE JAUNE  | <b>p. 11</b> CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU DES PUIXS PRIVÉS  |
| <b>p. 5</b> VIVRE AU BORD DE L'EAU: PROGRAMME DE SENSIBILISATION À L'INTENTION DES COURTIERIS IMMOBILIERIS | <b>p. 11</b> JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT: LE 5 JUIN 2012   |
| <b>p. 6</b> LES SERVICES ÉCOLOGIQUES: PROTÉGER LE CAPITAL NATUREL, C'EST PAYANT                            |  |

## DISTRIBUTION ANNUELLE D'ARBRES ET D'ARBUSTES

SAMEDI 2 JUIN, DE 9 H À 12 H

L'arrivée du printemps coïncide avec la reprise des efforts de revégétalisation des bandes riveraines pour la protection des cours d'eau. Afin d'encourager les riverains du territoire à contribuer à ces efforts, l'APEL et l'Organisme des bassins versants (OBV) de la Capitale s'associent à nouveau pour organiser une **vente d'arbustes à moindre coût et une distribution d'arbres gratuits**. L'événement aura lieu le samedi 2 juin, de 9 h à 12 h, au 433, rue Delage à Québec.

Les arbres seront distribués gratuitement par l'OBV de la Capitale via l'**Opération Bleu Vert** du Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ). Des jeunes pousses (environ 50 cm) des essences suivantes seront disponibles : épinettes de Norvège (100), épinettes noires (50), mélèzes laricins (100), pins blancs (100), bouleaux jaunes (200), érables à sucre (50) et chênes rouges (100). **Veillez noter qu'aucune réservation ne sera possible pour les arbres**. La distribution se déroulera selon la même formule que les années passées : « premier arrivé, premier servi ».

Dans le cadre de cette activité, l'APEL offre la possibilité aux résidents du haut-bassin de la rivière Saint-Charles de commander une variété d'arbustes à prix réduit dont les espèces ont été spécialement sélectionnées pour la restauration des rives dans la zone de rusticité du secteur. **Pour effectuer une commande d'arbustes, il suffit de nous faire parvenir le coupon ci-dessous avant le 24 mai, 16 h, accompagné d'un chèque au montant de votre commande (libellé au nom de « APEL »), par la poste au 433,**

**rue Delage, Québec (QC) G3G 1H4, ou encore en personne à nos bureaux, temporairement relocalisés au centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu (530, rue Delage, 2<sup>e</sup> étage).** Un minimum de 4 arbustes est requis pour procéder à une commande. Les commandes seront remises le samedi 2 juin lors de notre événement de distribution. Notez qu'aucun achat ne peut se faire sur place, les arbustes sont disponibles sur commande seulement.

Afin de vous aider à planifier la plantation, l'APEL a préparé un tableau résumant les caractéristiques des essences sélectionnées. Au besoin, un employé de l'APEL pourra vous donner de plus amples renseignements par téléphone ou par courriel.

### N'hésitez pas à nous contacter :

418-948-0842 ou [information@apel-maraisdunord.org](mailto:information@apel-maraisdunord.org)

### En bref

#### Quand :

samedi 2 juin  
de 9 h à 12 h

#### Arbres :

gratuits, aucune réservation possible

#### Où :

433 rue Delage

#### Arbustes :

sur commande seulement - faire parvenir coupon et chèque avant le 24 mai, 16 h

SVP, écrire lisiblement.

PRÉNOM ET NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

AJOUTER MON COURRIEL À LA LISTE DE DIFFUSION DE L'APEL :

OUI

NON

Nom commun	Nom latin	Format	Prix unitaire (taxes incluses)	Quantité désirée	Total
Cornouiller stolonifère	Cornus stolonifera	1 gallon	5,00 \$		\$
Houx verticillé	Ilex verticillata	1 gallon	5,00 \$		\$
Iris versicolore	Iris versicolor	1 litre	4,00 \$		\$
Myrique baumier	Myrica gale	1 gallon	5,00 \$		\$
Physocarpe à feuilles d'obier	Physocarpus opulifolius	1 gallon	5,00 \$		\$
Rosier rustique	Rosa rugosa	1 gallon	5,00 \$		\$
Saule à feuilles étroites	Salix interior	1 gallon	5,00 \$		\$
Spirée à larges feuilles	Spiraea latifolia	1 gallon	5,00 \$		\$
Sureau blanc	Sambucus canadensis	1 gallon	5,00 \$		\$
Sumac vinaigrier	Rhus typhina	1 gallon	5,00 \$		\$
Vigne vierge*	Parthenocissus quinquefolia	1 gallon	5,00 \$		\$
Viorne cassinoïde	Viburnum cassinoides	1 gallon	5,00 \$		\$
<b>GRAND TOTAL</b>					<b>\$</b>

\* grim pant / rampant

Nom commun	Localisation en rive	Rôle stabilisateur	Type de sol	Humidité du sol	Croissance	Hauteur à maturité	Lumière	Floraison
Cornouiller stolonifère	Bas, milieu, replat	Oui	Tout	Faible à élevée	Rapide	2 m	Soleil, mi-ombre ou ombre	Juin
Houx verticillé	Bas, milieu, replat	Non	Argile, sable, terreau acidophile	Élevée	Lente - moyenne	1,8 à 3 m	Soleil, mi-ombre	Mai - juin
Iris versicolore	Bas, milieu	Oui	Tout	Élevée à très élevée	Rapide	0,55 m	Soleil, mi-ombre	Mai - août
Myrique baumier	Bas	Oui	Terreau enrichi d'humus (tapis forestier)	Élevée	Moyenne	0,6 à 1,2 m	Soleil, mi-ombre	Mai
Physocarpe à feuilles d'obier	Bas, milieu, replat	Oui	Tout	Faible à élevée	Moyenne	1,5 à 3 m	Soleil, mi-ombre ou ombre	Juin - juillet
Rosier rustique	Milieu, replat	Oui	Tout	Faible à moyenne	Rapide	1 à 2 m	Soleil	Juin - août
Saule à feuilles étroites	Bas, milieu, replat	Oui	Tout	Moyenne à élevée	Rapide	1 à 6 m	Soleil, mi-ombre	s / o
Spirée à larges feuilles	Bas, milieu, replat	Oui	Tout	Moyenne	Moyenne	0,6 à 1,5 m	Soleil	Juillet - sept.
Sureau blanc	Bas, milieu, replat	Oui	Tout	Faible à élevée	Rapide	1,5 à 3,6 m	Soleil, mi-ombre ou ombre	Juin - juillet
Sumac vinaigrier	Milieu, replat	Oui	Tout	Faible	Lente - moyenne	1,75 à 2,5 m	Soleil	Juillet
Vigne vierge	Milieu, replat	Oui	Tout	Moyenne	Rapide	4 à 15 m, grim pant / rampant	Soleil, mi-ombre ou ombre	Juillet - août
Viorne cassinoïde	Bas, milieu, replat	Oui	Loameux	Faible à élevée	Lente	1,5 à 2 m	Soleil, mi-ombre ou ombre	Juin

## PROGRAMME D'AIDE À LA RENATURALISATION DES RIVES

« Pour une seconde année consécutive, l'APEL met son expertise au service de l'ensemble des riverains de la ville de Québec. »

En 2011, la Ville de Québec a mandaté l'APEL pour mettre en place un programme d'aide à la renaturalisation des rives du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles destiné aux propriétaires riverains du territoire. Comme plusieurs autres municipalités et MRC, la Ville de Québec prend des mesures pour encourager les citoyens à revégétaliser leur berge dans le but de lutter contre la prolifération des cyanobactéries et d'améliorer la qualité de l'eau des plans d'eau du territoire, dont certains sont utilisés comme source d'eau potable. La renaturalisation des rives était d'ailleurs une des principales recommandations de l'*Étude limnologique du haut-bassin de la rivière Saint-Charles* réalisée par l'APEL et ses partenaires entre 2007 et 2009.

Pour une seconde année consécutive, l'APEL met son expertise au service de l'ensemble des riverains de la ville de Québec. Concrètement, **le programme consiste en un service gratuit de visite à domicile et de réalisation de plans d'aménagement**. De plus, il permet aux riverains d'obtenir une subvention pour l'achat des végétaux : un crédit de 150 \$ est offert à ceux qui s'engagent à renaturaliser leur berge sur un minimum de 5 m de largeur et sur toute la longueur de la rive.

Afin de profiter de cette offre, **les riverains intéressés doivent prendre rendez-vous en contactant le personnel de l'APEL** (418-948-0842 ou [information@apel-maraisdunord.org](mailto:information@apel-maraisdunord.org)). Dans le but de maximiser la visibilité du programme, une équipe de l'APEL réalisera des campagnes de porte-à-porte au courant de l'été pour sensibiliser les citoyens riverains et pour réaliser des plans d'aménagement chez les intéressés.

De plus, l'APEL organisera des ateliers de renaturalisation. Ces ateliers permettront de sensibiliser les participants à l'importance d'une bande riveraine végétalisée, de les renseigner sur les végétaux à utiliser et de présenter les diverses techniques de plantation. Pour être informé des dates, veuillez consulter notre site Web ou encore nous faire parvenir votre adresse courriel afin qu'elle soit ajoutée à notre liste d'envoi du bulletin électronique mensuel de l'APEL.

Un **crédit de 150 \$** est offert à ceux qui s'engagent à renaturaliser leur berge sur un minimum de 5 m de largeur et sur toute la longueur de la rive.

## TRAVAUX DE RESTAURATION DES RIVES DE LA RIVIÈRE JAUNE

Au cours des étés 2010 et 2011, l'APEL a procédé à la restauration et à la mise en valeur de terrains riverains appartenant à la Ville de Québec en bordure des rivières Saint-Charles et Nelson. Ces travaux ont permis de nettoyer les terrains, de stabiliser les rives, d'élargir les bandes riveraines et de recréer des milieux naturels. En somme, près de 50 m<sup>3</sup> de déchets ont été retirés des milieux riverains et plus de 11 000 végétaux ont été plantés. Des panneaux de sensibilisation ont été installés près des zones de travaux, informant marcheurs et canoteurs de la présence d'aires interdites d'accès. Ces travaux avaient été effectués en partenariat avec la Ville de Québec et avec la participation financière de la Fondation Hydro-Québec pour l'Environnement (FHQE) et d'Environnement Canada.

**«... près de 50 m<sup>3</sup> de déchets ont été retirés des milieux riverains et plus de 11 000 végétaux ont été plantés.»**

Cette année, l'APEL entamera la troisième phase de cet ambitieux projet en restaurant les terrains riverains de la Ville de Québec en bordure de la rivière Jaune, qui se jette dans la rivière Saint-Charles à moins d'un kilomètre du barrage du lac Saint-Charles. Les actions de restauration environnementale entreprises par l'APEL sont primordiales dans une stratégie de conservation de la qualité de l'eau, puisque les bandes riveraines remplissent plusieurs fonctions importantes. En plus d'être le dernier filtre naturel avant l'arrivée des eaux de ruissellement aux cours d'eau, la végétation permet de stabiliser la rive et donc de ralentir son érosion. La bande riveraine permet aussi de limiter le réchauffement de l'eau et fournit un habitat pour la faune et la flore.

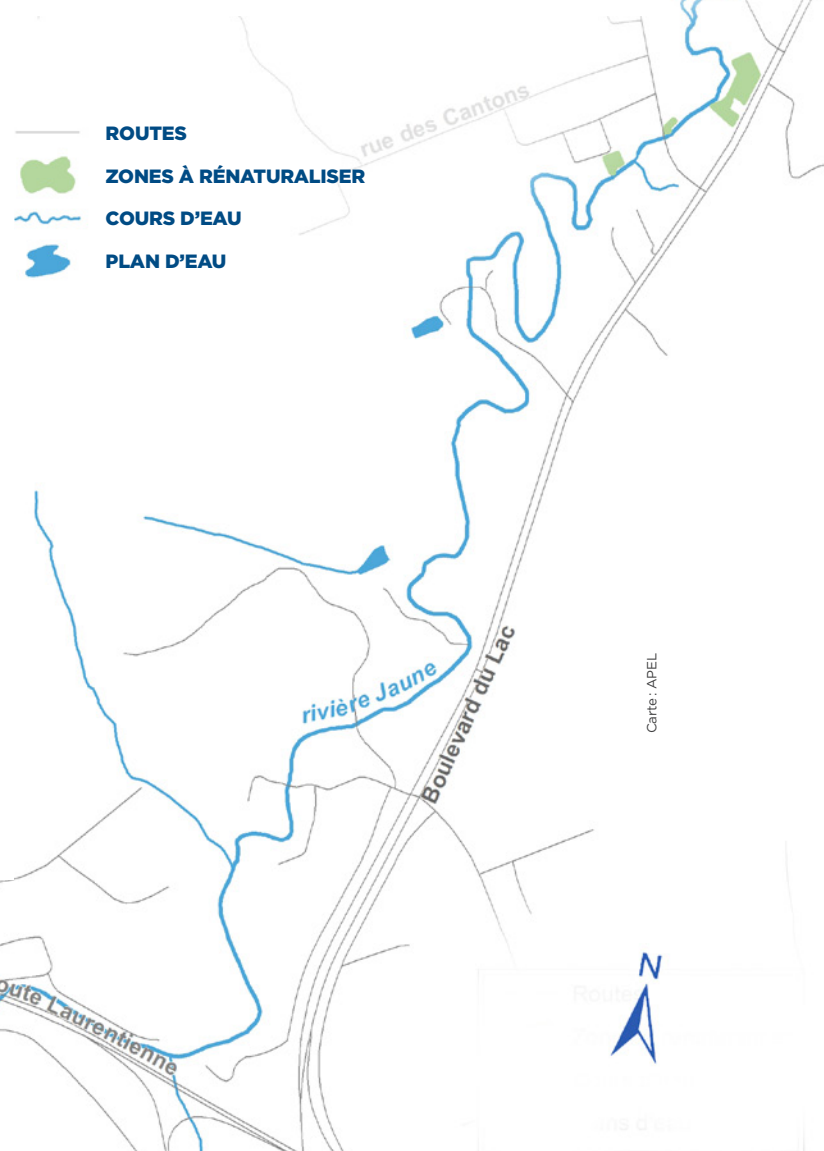
Bien que la rivière Jaune se retrouve majoritairement dans la municipalité de Lac-Beauport, elle termine son parcours sur le territoire de la ville de Québec. L'évaluation des terrains riverains a révélé que des travaux de nettoyage et de revégétalisation des rives sont nécessaires afin d'élargir la bande riveraine naturelle de sorte qu'elle soit conforme à la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Les travaux entrepris par l'APEL se dérouleront de la fin juillet à la mi-septembre et consisteront à recréer un milieu naturel riverain de qualité, permettant d'accroître considérablement la protection des rives de la rivière Jaune. L'APEL espère que les aménagements réalisés et la plantation de milliers d'arbres et d'arbustes inciteront les citoyens à augmenter le couvert forestier de leur propriété et les propriétaires riverains à revégétaliser leur rive.

**«Les actions de restauration environnementale entreprises par l'APEL sont primordiales dans une stratégie de conservation de la qualité de l'eau...»**

Enfin, dans le cadre de ce projet, l'APEL demande la collaboration des voisins et usagers des terrains de la Ville de Québec faisant l'objet de travaux pour respecter la volonté municipale de restaurer ses terrains. Ces terrains sont appelés à être reboisés, ce qui implique des changements d'attitudes et d'habitudes envers leur utilisation. Nous sommes persuadés que les gens concernés comprendront que c'est toute la communauté qui bénéficiera des bienfaits à long terme sur la qualité de vie résultant du reboisement de ces terrains riverains.

**Cette troisième phase du projet est réalisée en partenariat avec la Ville de Québec.**



## VIVRE AU BORD DE L'EAU

### PROGRAMME DE SENSIBILISATION À L'INTENTION DES COURTIER IMMOBILIERS

#### LE TERRITOIRE ET SON EAU

**Le haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles est marqué par son caractère naturel lié aux grandes surfaces de forêts non dégradées et à la présence de nombreux plans d'eau. Ces plans d'eau ont toujours suscité l'intérêt des propriétaires à cause de leurs qualités esthétiques: la tranquillité, la fraîcheur et la beauté.**

Les gens cherchent le voisinage de l'eau pour améliorer leur qualité de vie. En examinant la répartition du cadre bâti sur le territoire du haut-bassin de la rivière Saint-Charles, on constate que près de 30% des propriétés sont situées à moins de 100 m d'un cours d'eau. Cette distribution des propriétés sur le territoire reflète l'estime qu'a la population pour l'eau et cette préférence de vivre au bord d'un lac ou d'une rivière s'exprime aussi dans le marché immobilier. Des études récentes de l'Association nationale des constructeurs d'habitations (National Association of Home Builders) aux États-Unis indiquent que la proximité d'une plage, d'un étang ou d'un ruisseau augmente jusqu'à 28% la valeur d'une maison. Pour le territoire visé, nous avons pu constater que le prix des terrains en bordure de lacs est en moyenne deux fois plus élevé que celui des terrains non riverains.

#### LE TERRITOIRE ET SES COURTIER

Les courtiers immobiliers jouent un rôle d'une importance capitale dans la protection des milieux naturels du territoire. Ils sont en contact direct avec les futurs propriétaires riverains. Leurs recommandations aux acheteurs concernant l'aménagement de la propriété sont cruciales.

Il est à l'avantage des courtiers immobiliers de voir à ce que les futurs acheteurs soient sensibilisés à la réglementation en vigueur et à l'environnement. La protection de l'environnement est un investissement pour les propriétaires qui recherchent un milieu paisible et naturel en zone périurbaine puisqu'il existe un lien direct entre la qualité du milieu et la valeur des propriétés.

**«...il existe un lien direct entre la qualité du milieu et la valeur des propriétés.»**

#### LE PROGRAMME

L'APEL a reçu un mandat de la Ville de Québec pour concevoir ce programme de sensibilisation en trois volets :

- Créer un dépliant d'information destiné aux courtiers immobiliers;
- Développer une formation s'adressant aux courtiers immobiliers;
- Offrir une version abrégée de la formation sur notre site Internet, avec des liens vers de la documentation pertinente.

Ce programme s'adresse, pour l'instant, exclusivement aux courtiers immobiliers pratiquant sur le territoire du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles à Québec puisque la réglementation y est spécifique. Cette formation est d'autant plus pertinente depuis que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a mis en application sa nouvelle réglementation sur l'aménagement et le développement en 2010 (*Règlement de contrôle intérimaire visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency*).

**«Ce programme s'adresse, pour l'instant, exclusivement aux courtiers immobiliers pratiquant sur le territoire du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles à Québec puisque la réglementation y est spécifique.»**

Le projet sera réalisé en collaboration avec la Chambre immobilière de Québec qui fera la promotion du programme de sensibilisation auprès des courtiers immobiliers travaillant sur le territoire du haut-bassin versant de la rivière Saint-Charles. Une formation pilote aura lieu en juin. Suivront ensuite plusieurs formations à l'automne 2012.

**Pour plus d'information sur le règlement de contrôle intérimaire de la CMQ :**

<http://www.cmquebec.qc.ca/amenagement/reglement-control-interimaire.html>

**Pour plus d'information sur le programme de sensibilisation des courtiers immobiliers :**

[sonja.behmel@apel-maraisdunord.org](mailto:sonja.behmel@apel-maraisdunord.org)

## LES SERVICES ÉCOLOGIQUES

### PROTÉGER LE CAPITAL NATUREL, C'EST PAYANT

#### QU'EST-CE QUE C'EST?

Les services écologiques sont aussi appelés services écosystémiques, pour écosystème. Ce sont eux qui fournissent à l'humain les biens et les services essentiels à la vie et au développement économique et social. On parle par exemple de l'eau, de la régénération du sol, de la purification de l'air, etc. Selon le Millennium Ecosystem Assessment, ce sont les services que l'humain retire des écosystèmes sans avoir à agir pour les obtenir. Ils sont classés en quatre catégories.

*« ... ce sont les services que l'humain retire des écosystèmes sans avoir à agir pour les obtenir. »*



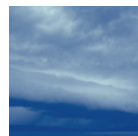
#### SERVICES D'APPROVISIONNEMENT

Nourriture, bois, eau, médicaments, carburants, etc.



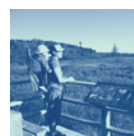
#### SERVICES D'ASSISTANCE

Formation du sol, renouvellement du sol, éléments nutritifs, photosynthèse, recyclage des déchets organiques, etc.



#### SERVICES DE RÉGULATION

Régulation du climat, des précipitations, du débit des cours d'eau, contrôle de l'érosion, etc.



#### SERVICES CULTURELS

Éducation, beauté, récréation, inspiration, sentiment d'appartenance, etc.

#### UN EXEMPLE CONCRET: LES MILIEUX HUMIDES

Prenons le cas des milieux humides, des écosystèmes souvent méconnus et sous-estimés. Ils ont deux fonctions principales dans la nature. Premièrement, ils filtrent l'eau grâce aux plantes, aux bactéries, au principe de sédimentation, etc. Deuxièmement, ils agissent comme un régulateur de débit en jouant le rôle d'une éponge; ils emmagasinent l'eau en temps de crues et la libèrent par temps sec, atténuant ainsi les inondations et les sécheresses.

Les milieux humides nous offrent donc des services qui, en leur absence, doivent être remplacés par des infrastructures coûteuses qui nécessitent de l'entretien et un remplacement périodique. Pensons aux usines de traitement des eaux ou aux bassins de rétention, par exemple. C'est l'une des raisons pourquoi les milieux humides méritent d'être protégés.



#### COMBIEN ÇA VAUT?

Il est vrai de dire que les services écologiques ont une valeur monétaire puisqu'ils nous fournissent des services que l'on devrait autrement payer. Par exemple, selon une étude<sup>1</sup> commandée par Environnement Canada, la valeur actuelle des milieux humides dans les zones habitées du Québec est estimée à 262 millions de dollars par année seulement pour le service d'atténuation des crues. Imaginez si on ajoute à cela les bénéfices reliés à l'approvisionnement en eau, à la purification de l'eau, à la régulation du climat, aux possibilités récréationnelles et à la contribution à la biodiversité!

<sup>1</sup> Caractérisation de l'importance économique de la flore au Québec et analyse de différentes possibilités de financement (Rapport préliminaire), ÉcoResources Consultants, janvier 2010, Québec.

#### Écosystème

En écologie, unité écologique constituée par un milieu naturel, l'ensemble de ses vivants et de ses constituants non vivants, qui y établissent entre eux des interactions multiples.

#### VOIR À LONG TERME

La perte des écosystèmes (urbanisation non réfléchie, déforestation, étalement urbain, etc.) entraîne la perte des services qui y sont rattachés. En plus de diminuer la qualité de vie, les coûts engendrés sont payés par la collectivité. Selon la Commission européenne, c'est en investissant dans notre capital naturel que nous réaliserons des économies à long terme.

*« La perte des écosystèmes [...] entraîne la perte des services qui y sont rattachés. »*

#### UNE SOLUTION: LA VILLE SUR LA VILLE

L'étalement urbain est une problématique complexe. Il est normal et inévitable que les villes se développent et que les populations grandissent. Or, l'une des solutions à la perte d'écosystèmes est la densification, c'est-à-dire de freiner l'étalement urbain en construisant dans le périmètre déjà bâti afin de préserver les milieux naturels restants. C'est de construire la ville sur la ville.

Heureusement, densifier ne signifie pas une perte de qualité de vie. Le directeur général du Conseil régional de l'environnement (CRE) et fondateur de Vivre en Ville, Alexandre Turgeon, affirme qu'« il y a moyen d'offrir des milieux de bien plus grande qualité de vie, tout en ayant une meilleure densité ». Même que selon Carole Després, professeure à l'Université Laval, les gens sont ouverts à différents types d'habitations permettant d'atteindre des densités plus importantes qu'avec des maisons unifamiliales.

Enfin, d'un point de vue économique, la densification permet aussi aux municipalités d'épargner sur le coût des infrastructures nécessaires à la poursuite de l'étalement urbain dans de nouveaux secteurs<sup>2</sup>.

Pour plus d'information sur la densification, Sagacité propose une vidéo de vulgarisation de ce phénomène à [www.sagacite.org](http://www.sagacite.org)

<sup>2</sup> Société canadienne d'hypothèques et de logement

## CAMPAGNES D'ÉCHANTILLONNAGE 2011: PUBLICATION DES RAPPORTS

MIEUX CONNAÎTRE LA QUALITÉ DE NOS COURS D'EAU POUR MIEUX LES PROTÉGER

L'année 2011 fut très occupée à l'APEL. Un suivi serré de la qualité des cours d'eau du territoire a été effectué sans relâche durant toute la période sans glace. Cette campagne d'acquisition de données a permis à l'APEL de dresser un bilan de santé étoffé des cours d'eaux du bassin versant de la rivière Saint-Charles.

### SUIVI DES RIVIÈRES

Cette année, le suivi s'est étendu à l'ensemble du bassin versant de la rivière Saint-Charles, alors qu'il se limitait précédemment au nord de la prise d'eau de Château-d'Eau. Le réseau de stations d'échantillonnage et la fréquence des visites ont également augmenté : 39 points d'échantillonnage étaient visités toutes les deux semaines. Également, de nouveaux paramètres ont été analysés, dont la turbidité, la chlorophylle a et les composés azotés. Ces mesures s'ajoutent ainsi aux paramètres habituels analysés tels que les matières en suspension (MES), le phosphore total (PT) et les coliformes fécaux (CF). En outre, une contextualisation des données a permis de réaliser en 2011 une analyse plus approfondie.

### QUELQUES RÉSULTATS

Dans l'ensemble, les résultats de qualité de l'eau obtenus en 2011 dans les cours d'eau du haut-bassin de la rivière Saint-Charles sont cohérents avec ceux observés depuis 2007. Or, plusieurs améliorations ont pu être constatées. Les efforts de la Ville de Québec en ce qui a trait à la détection et la réparation des branchements croisés et des égouts défectueux, ainsi qu'à l'application des recommandations des rapports d'enquête de l'APEL ont porté fruit.

**« ... plusieurs améliorations ont pu être constatées. Les efforts de la Ville de Québec [...] ont porté fruit. »**

### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus de détails sur l'état de santé des cours d'eau du territoire, vous pouvez consulter les rapports de 2011 et plusieurs autres publications de l'APEL dans la section *Rapports et études* à :

<http://www.apel-maraisdunord.org/apel/communications/>



Crédit: François Côté

## LE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES RIVIÈRES

En 2011

**16 campagnes**

SUR 3 JOURS

**39 stations**

VISITÉES TOUTES LES 2 SEMAINES

**336 mesures**

DE DÉBIT

**650 contextes**

DE MESURES ARCHIVÉS

**3041 échantillons**

D'EAU ANALYSÉS

Prise d'échantillons  
d'eau sur la rivière Hibou

Crédit: William Verge

# LE LAC SAINT-CHARLES SOUS LA LOUPE

## SUIVI DES CYANOBACTÉRIES ET ÉVOLUTION DE L'ÉTAT TROPHIQUE

En 2011, l'APEL a instauré un suivi plus étroit du lac Saint-Charles qui comprend la mesure de paramètres physicochimiques comme l'oxygène dissous, la température, la conductivité, le pH et les éléments nutritifs (phosphore et azote), et ce, dans toute la colonne d'eau. De plus, des analyses des genres et espèces de cyanobactéries sont réalisées. Ces résultats sont présentés dans le rapport d'étape du programme de suivi des cyanobactéries au lac Saint-Charles, réalisé pour la Ville de Québec. Vous pouvez le consulter sur notre site Internet.

<http://www.apel-maraisdunord.org/apel/>

De plus, deux doctorants (Delphine Rolland – Université Laval; et Maciek Bartosiewicz – Institut national de la recherche scientifique (INRS)) réalisent leurs études sur le lac Saint-Charles. Une entente d'échange des données et des connaissances a été établie afin de mettre les efforts en commun et de faire profiter la communauté des résultats de ces études.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus de détails sur l'état de santé des cours d'eau du territoire, vous pouvez consulter les rapports de 2011 et plusieurs autres publications de l'APEL dans la section *Rapports et études* à :

<http://www.apel-maraisdunord.org/apel/communications/>

## LE SUIVI DU LAC SAINT-CHARLES

En 2011

**118 jours**

DE SUIVI AU BARRAGE CYRILLE-DELAJE

**13 visites**

À 5 STATIONS SUR LE LAC POUR LE SUIVI DES CYANOBACTÉRIES ET LE PROFIL DU LAC

**8 stations**

RIVERAINES VISITÉES À 13 REPRISES

**92 analyses**

POUR LES COMPOSÉS AZOTÉS OU LE PHOSPHORE

**309 échantillons**

POUR ANALYSE DES CYANOBACTÉRIES

**20 tests**

DE TOXICITÉ

**10 fleurs d'eau**

DÉTECTÉES

Échantillonnage et suivi des cyanobactéries au lac Saint-Charles

Crédit: William Verge



## CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU DES PUIXS PRIVÉS

L'Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale) procédera, au cours de l'été 2012, à une campagne d'échantillonnage et d'analyse de l'eau des puits des résidences non raccordées au réseau d'aqueduc de son territoire.

Cette initiative, entreprise en collaboration avec les municipalités, vise à offrir un service d'analyse et de suivi à prix modique afin de prévenir d'éventuels problèmes de santé qui pourraient être causés par une eau potable de mauvaise qualité. Elle permet également d'obtenir des données sur l'état actuel de la qualité des eaux souterraines de la région et de dresser un portrait général de la situation.

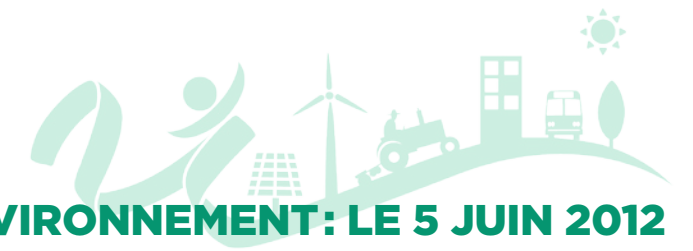
Si vous êtes intéressés par ce service offert, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'OBV de la Capitale au **418-780-7242** ou via [info@obvcapitale.org](mailto:info@obvcapitale.org).

Lors de la campagne d'échantillonnage qui s'effectuera au cours de l'été 2012, le coût de l'analyse sera de 45\$ pour une analyse bactériologique et de 150\$ pour une analyse complète. Cette offre comprend le prélèvement sur place d'un échantillon d'eau au robinet par le personnel de l'OBV de la Capitale, l'analyse par un laboratoire accrédité ainsi que les frais de manutention et d'expédition. Vous recevrez ensuite vos résultats par courrier avec les recommandations nécessaires.

**«... il est de la responsabilité de chaque propriétaire de puits privés de faire analyser l'eau qu'il consomme.»**

L'OBV de la Capitale rappelle qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de puits privés de faire analyser l'eau qu'il consomme. D'ailleurs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) recommande l'analyse de l'eau de puits privés au moins deux fois par année. De plus, la municipalité ne peut être tenue responsable de problématiques qui pourraient survenir suite à l'utilisation d'une eau de mauvaise qualité provenant d'une installation privée.

Source : OBV de la Capitale — <http://www.obvcapitale.org>



## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT : LE 5 JUIN 2012

### ÉCONOMIE VERTE : EN FAITES-VOUS PARTIE?

**Une économie verte...**  
**« c'est une économie qui vise une amélioration du bien-être et de l'équité sociale, tout en réduisant les risques de pénuries écologiques. »**

Chaque année depuis 1972, la Journée mondiale de l'environnement (JME) est célébrée le 5 juin. Pour l'occasion, un thème spécifique et un pays hôte sont choisis par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, et des activités sont organisées partout sur la planète pour susciter une plus grande prise de conscience par rapport aux enjeux environnementaux.

En 2012, le pays hôte est le Brésil, afin de commémorer les 20 ans du Sommet de la Terre de Janeiro. On se souviendra qu'en 1992, le Brésil avait aussi accueilli la Journée mondiale de l'environnement dans le cadre du Sommet de la Terre, où des dirigeants du monde prenaient des décisions importantes concernant le bien-être de la planète.

Cette année, le thème de la Journée mondiale de l'environnement est : « Économie verte : en faites-vous partie? » Même si l'on entend souvent ce terme dans les médias, qu'est-ce qui définit une « économie verte »? En bref, c'est une économie qui vise une

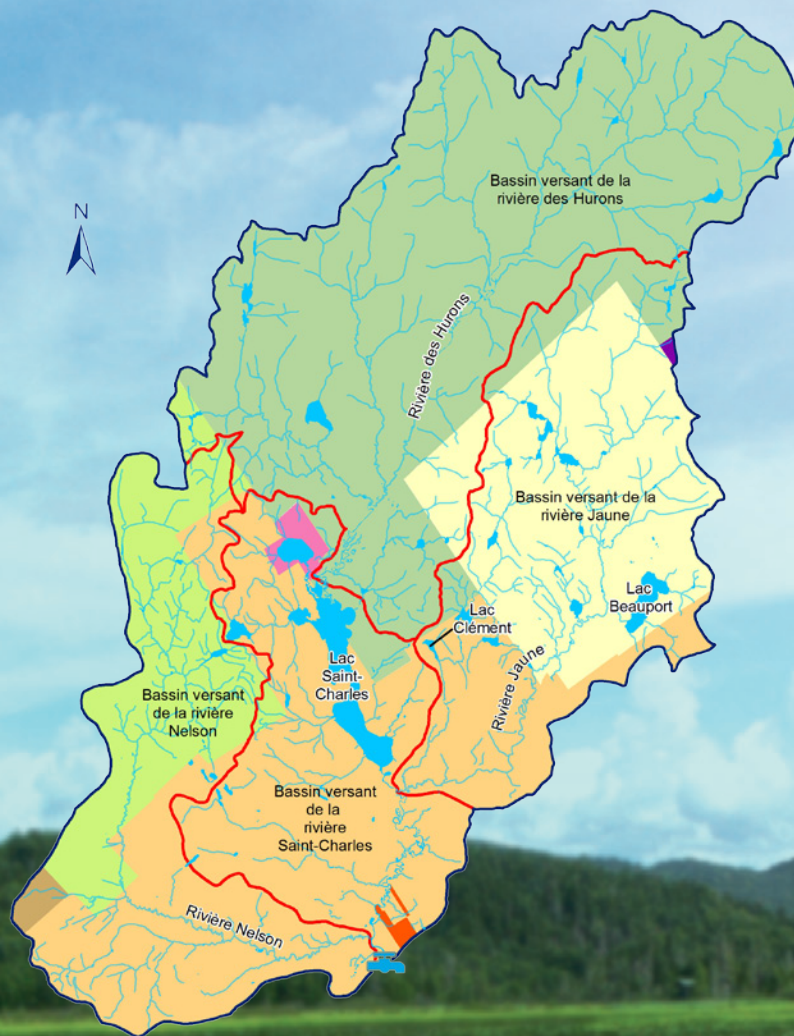
amélioration du bien-être et de l'équité sociale, tout en réduisant les risques de pénuries écologiques (qui se produisent lorsque les problèmes de pollution et de rareté des ressources limitent le développement économique et humain). À titre d'exemple, une économie verte encourage de faibles émissions de CO<sub>2</sub>, une gestion durable des ressources et une inclusion sociale.

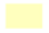



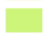
Dans le cadre de cette journée, **les municipalités de la région organisent chaque année plusieurs activités, conférences et kiosques d'information. Surveillez vos journaux locaux pour la programmation et participez en grand nombre** afin d'en apprendre plus sur l'économie verte et de prendre part à ce mouvement d'avenir!

### La JME

LAC-BEAUPORT: 27 MAI

STONEHAM: 3 JUIN



 Prise d'eau	<b>Municipalités</b>	 Sainte-Brigitte-de-Laval
 Réseau hydrographique	 Lac-Beauport	 Shannon
 Plans d'eau	 Lac-Delage	 Stoneham-et-Tewkesbury
 Haut-bassin de la rivière Saint-Charles	 Québec	 Wendake
 Sous-bassins	 Saint-Gabriel-de-Valcartier	



**Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL)**

433, rue Delage  
 Québec (Québec) G3G 1H4  
 418-849-9844

[information@apel-maraisdunord.org](mailto:information@apel-maraisdunord.org)  
[www.apel-maraisdunord.org](http://www.apel-maraisdunord.org)

Veillez noter que l'équipe de l'APEL emménagera dans des nouveaux locaux au 433 rue Delage au cours du mois de juin 2012

Crédit: Mélanie Deslongchamps

Imprimé sur du papier recyclé contenant 100% de fibres postconsommation

